Université de Strasbourg

DÉLIBÉRATION
Conseil d'administration

Séance du 16 décembre 2025

Point 4.13.15 de l'ordre du jour
Demande d'avenant à l'accréditation CLES – ajout du polonais

Délibération n°243 -2025 Point 4.13.15

EXPOSE DES MOTIFS :

L'université de Strasbourg est accréditée pour faire passer les certifications CLES (Certification en langue de l'enseignement supérieur) en Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Français Langue Etrangère, Italien, Portugais et Russe. Afin de répondre aux besoins des étudiants, il serait souhaitable qu'elle le soit également pour le Polonais. Aussi, la cellule de certifications en langues demande à ce qu'il y ait un avenant à l'actuelle accréditation pour les CLES Polonais.

Les tarifs seront les mêmes que les autres certifications CLES .

Annexe : demande d'accréditation CLES supplémentaire pour le Polonais

Le 25 novembre 2025, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 32 voix pour.

Rapporteur : Rachel SCHURHAMMER

Délibération :
Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la demande d'avenant à l'accréditation CLES – ajout du polonais.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	36
Nombre de voix pour	31
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	5
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 17 décembre 2025

La Directrice générale des services

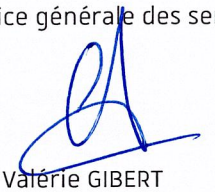

Valérie GIBERT

CLES | *Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur*

DEMANDE D'ACCREDITATION POUR UNE OU PLUSIEURS LANGUES, POUR UN OU PLUSIEURS NIVEAUX SUPPLEMENTAIRES

Université de Strasbourg

ETABLISSEMENT
Université de Strasbourg
DATE DU PRESENT DOCUMENT
07/10/2025
PERIODE D'ACCREDITATION EN COURS
2024-2029

I. INFORMATIONS GENERALES

	NOM	COORDONNEES
Établissement	*Université de Strasbourg*	*4 rue Blaise Pascal - CS 9003* *67081 Strasbourg Cedex*
Type (université, école, …)	*Université*	
Chef d'établissement	*Frédérique Berrod*	*president@unistra.fr* *03 68 85 70 80*
Pôle CLES de rattachement	*Pôle Strasbourgeois*	*ROUSSEL Nathalie* *nroussel@unistra.fr*
Responsable du centre CLES	*Laurence Weiss*	IGE *Faculté des Langues* *lweiss@unistra.fr* *03 68 85 60 67*

II. LANGUES ET NIVEAUX SUPPLEMENTAIRES SOUHAITES

a) Indiquer dans le tableau ci-dessous la/les langue(s) et le(s) niveau(x) pour lesquels votre établissement est actuellement accrédités :

NIVEAUX DE CLES	LANGUE(S)
CLES B1	*Allemand Anglais Arabe Chinois Espagnol FLE Grec Italien Portugais Russe*
CLES B2	*Allemand Anglais Arabe Chinois Espagnol FLE Grec Italien Portugais Russe*
CLES C1	*Allemand Anglais*

b) Indiquer dans le tableau ci-dessous la/les langue(s) supplémentaire(s) souhaitée(s), le(s) niveau(x) à rajouter

NIVEAUX DE CLES	LANGUE(S)
CLES B1	*Polonais*
CLES B2	*Polonais*
CLES C1	*Cliquer ici pour taper du texte.*

c) Votre établissement a-t-il antérieurement procédé à la certification CLES dans cette/ces langues ?
Oui, entre 2008 et 2013.
Si oui, indiquer les modalités de passation (convention avec un autre établissement, …).

Le CLES de Polonais était proposé au centre de langues SPIRAL de l'Université de Strasbourg
qui était à l'époque accrédité pour cette langue.

d) Pour quelle(s) raison(s) votre établissement souhaite-t-il ajouter une/des nouvelle(s) langue(s), un/des nouveau(x) niveau(x) ?

Nous avons reçu quelques demandes d'étudiants très motivés. Obtenir cette certification leur permettrait de bénéficier d'avantages dans le cadre d'une mobilité.

e) Préciser les publics visés. (filières[1], années de cursus, cursus particuliers, mobilité, accès à certaines formations en particulier en M, validation L, etc.)
Tout public

III. Ressources mobilisées pour la passation du CLES

a) Équipe pédagogique[1] concernant la/les langue(s) supplémentaire(s) souhaitée(s) :

Nom	Statut	Langue Enseignée	Domaine de Recherche (unité de recherche de rattachement)	Activités au sein de l'équipe CLES[2]	Coordonnées professionnelles
Nathalie Roussel	*Enseignante*	*Allemand*	Arts-Lettres-Langues-Sciences humaines et sociales	*Responsable pôle*	*nroussel@unistra.fr*
Agnieszka KACHEL	*Enseignante*	*Anglais et Polonais*	Arts-Lettres-Langues-Sciences humaines et sociales	*Evaluatrice*	*akachel@unistra.fr*
Laurence Weiss	*Administrative*	*Choisir*	Arts-Lettres-Langues-Sciences humaines et sociales	Responsable de centre	*lweiss@unistra.fr*
Jérémy Dossmann	Administratif	*Choisir*	Arts-Lettres-Langues-Sciences humaines et sociales	*Gestionnaire administratif*	*jeremy.dossmann@unistra.fr*
Ji Young Choi	*Administrative*	*Choisir*	Arts-Lettres-Langues-Sciences humaines et sociales	*Gestionnaire administrative*	*jychoi@unistra.fr*

b) Accompagnement et suivi des équipes pédagogiques

[1] Arts-Lettres-Langues-Sciences humaines et sociales, Sciences-Techniques, Droit-Économie-Gestion, Santé, ESPE.
[1] Responsable de centre, concepteur, responsable de comité de validation, examinateur, correcteur, etc.
[2] Enseignant de langue (concepteur, formateur, correcteur, examinateur, surveillant), administratif, technicien.

→ Est-ce que les membres enseignants de l'équipe pédagogique (correcteurs, examinateurs) ont reçu une formation CLES au sein du pôle CLES concernant la/les nouvelle(s) langue(s), le/les nouveau(x) niveau(x) ? Si oui, préciser quel(s) type(s) de formation.

Mme KACHEL n'a pas reçu de formation spécifique pour les CLES de Polonais mais elle est accréditée en tant qu'évaluatrice pour les CLES d'anglais depuis 2019.

IV. Dispositions finales

Validation et signature de la gouvernance de l'établissement de l'enseignement supérieur *(soit CFVU/VP Formation soit CA/Président selon la politique de l'établissement).*

Fait à …
Signature

le …